



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES
FINANCES PUBLIQUES

N° Spécial

07 Janvier 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 07 Janvier 2020

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2020-001	02.01.2020	Arrêté portant délégations de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal.	3
DDFIP N° 2020-002	02.01.2020	Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal – service des impôts des particuliers de Clichy.	6

Arrêté DDFIP n° 2020-001 du 2 janvier 2020 portant délégations de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Liste des responsables de service

disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévu par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

SERVICE	CIVILITE	PRENOM	NOM
SERVICES DES IMPÔTS DES PARTICULIERS			
ASNIERES-SUR-SEINE	M.	PASCAL	NUELLAS GASPARELLA
BOULOGNE-BILLANCOURT	M.	RENAUD	MADELINE
CLICHY	M.	NOEL	JESBAC
COLOMBES	M.	PATRICK	ROUX
COURBEVOIE	Mme	JOSIANE	VAUDEVIRE-MALET
GENNEVILLIERS	Mme	ELISABETH	BOURGMAYER
ISSY-LES-MOULINEAUX	Mme	ELISABETH	JEANNE
LEVALLOIS-PERRET	M.	DENIS	ROGE
MONTROUGE	Mme	JOSIANE	DAUPHIN HIPPON
NANTERRE -RUEIL	M.	JEAN-YVES	BLANC
NEUILLY	M,	ALAIN	TALLON
SAINT-CLOUD	Mme	SEVERINE	MENGAUD
SCEAUX	Mme	ANNIE	PUGNET
SEVRES	Mme	MICHELE	TILMANT
SURESNES	Mme	MONIQUE	FOCH
VANVES	M.	PHILIPPE	JULIEN
SERVICES DE PUBLICITE FONCIERE			
NANTERRE 1ER BUREAU	M.	RAYNALD	GIVERNE
NANTERRE 2EME BUREAU	M.	RAYNALD	GIVERNE
VANVES 1ER BUREAU	M.	PATRICK	BACQUEY
SERVICES DE PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT			
NANTERRE 3EME BUREAU	M.	MICHEL	GUILLOU
VANVES 2EME BUREAU	Mme	FLORENCE	DE LYLLE
CENTRES DES IMPÔTS FONCIER			
CDIF NANTERRE	M.	PATRICK	OUSSET

SERVICE	CIVILITE	PRENOM	NOM
SERVICES DES IMPÔTS DES ENTREPRISES			
ASNIERES-SUR-SEINE	Mme	PASCALE	ETCHEGOYEN
BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	EVELYNE	BITUMBA
CLICHY	M.	NOEL	JESBAC
COLOMBES	M.	GERARD	TAVERNARO
COURBEVOIE	M.	JEAN-FRANCOIS	MEDETIAN
GENNEVILLIERS	M.	JEAN-MARC	LONG
ISSY-LES-MOULINEAUX	Mme	BRIGITTE	ORMIERES
LEVALLOIS-PERRET	M.	EDDIE	KAMOUN
NANTERRE RUEIL	M.	MARCEL	AIDAN
NEUILLY-SUR-SEINE	Mme	GISELE	VAQUE
SAINT-CLOUD	M.	JEAN-CLAUDE	SCAGNELLI
SCEAUX	M.	PATRICE	LALLEMENT
SEVRES	Mme	PASCALE	HERBAUT
SURESNES	M.	EMMANUEL	CRESSON
VANVES	Mme	DENISE	IMBERT
PÔLES CONTRÔLE EXPERTISE			
BOULOGNE-BILLANCOURT	M.	MICHEL	PLANCHAIS
ASNIERES	Mme	PASCALE	LOISEAU
COURBEVOIE	M.	CEDRIC	SAINT-ANTOINE
ISSY-LES-MOULINEAUX	M.	STEPHANE	GAUTHEY
LEVALLOIS-PERRET	M.	GUY	LE FLOC'H
NANTERRE	Mme	MARIE-CLOTILDE	BOCHE
NEUILLY-SUR-SEINE	Mme	GWENDOLINE	BECAM
SCEAUX	Mme	FABIENNE	ROUMAGE
SEVRES	Mme	CORINNE	CANTARELL
	M.	STEPHANE	GAUTHEY
	M.	ALAIN	BOUDIER
PCRP			
SURESNES	Mme	MARIE-HELENE	CENDERENT
NANTERRE RUEIL (2)	Mme	SANDRINE	LEVEQUE
NEUILLY BORD DE SEINE	Mme	MARYVONNE	MARTINOT
NEUILLY CENTRE	Mme	BEATRICE	MARIVAIN
HAUTS DE SEINE	Mme	ELOISE	BORG
BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	PASCALE	ROURE
SEVRES	Mme	SANDRINE	PICARD
MONTROUGE	Mme	MARIE-MICHELE	PADOVANI
SCEAUX	Mme	CATHERINE	DOMMERMUES

SERVICE	CIVILITE	PRENOM	NOM
PÔLE DE RECOUVREMENT SPECIALISES			
DES HAUTS DE SEINE	M.	RENZO	CELANTE
PÔLE DE REGULARISATION DECONCENTRE			
	Mme	ELOÏSE	BORG
BRIGADES DEPARTEMENTALES DE VERIFICATION			
1ERE BDV BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	ANNE-MARIE	GAROT
3EME BDV BOULOGNE-BILLANCOURT	Mme	KHEIRA	BENAMA
4EME BDV SEVRES	M.	FRANCOIS-MICHEL	DUTHEIL
5EME BDV SCEAUX	M.	FRANCK	DELCROIX
6EME BDV SCEAUX	Mme	NAÏMA	LEMAINI
8EME BDV NANTERRE	Mme	CECILE	BUTOUR
10EME BDV NANTERRE	M.	BENOIT	GAGNEROT
11EME BDV NANTERRE	Mme	MARIANNE	GLISE
12EME BDV NANTERRE	M.	GERARD	FAVIER
13EME BDV NEUILLY-SUR-SEINE	M.	STEPHANE	FROUGIER
14EME BDV NEUILLY-SUR-SEINE	Mme.	NICOLE	AUGE
15EME BDV SEVRES	Mme	CORINNE	CANTARELL

Nanterre le 2 janvier 2020

Arrêté DDFIP n° 2020-002 du 2 janvier 2020 portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

service des impôts des particuliers de Clichy

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de CLICHY
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette ,(à l'exception des transactions), les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet , de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

PETAILLAT-PICALAUSA Eugénie	PELISSIER-HERMITTE Pierre
-----------------------------	---------------------------

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

MORVAN Catherine	VALADE Audrey	PROUX Corinne
------------------	---------------	---------------

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

ANDRO Christophe	BENSAID Emmanuel	HILI Emmanuelle
HOUNI Ismahane	MARIA Nicolas	MOMO Stéphane
MOULS Henri	SIANOUE Charlene	

4°) dans la limite de 2 000 €, à l'agent des finances publiques de catégorie B désigné ci-après :

LABREURE Arnaud

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) uniquement en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet , dans la limite de 10.000€ aux agents des finances publiques de catégorie B dont les noms suivent :

MATTEI Sébastien	LABREURE Arnaud	
------------------	-----------------	--

2°) l'ensemble des actes relatifs aux dossiers de surendettement des particuliers (à l'exception des remises de dettes), sans limitation des montant, aux agents des finances publiques de catégorie B dont les noms suivent :

MATTEI Sébastien	PROUX Corinne	
------------------	---------------	--

Article 3

Délégation de signature est donnée , en matière de recouvrement de l'impôt, à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement (à l'exception des transactions), aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
PELISSIER-HERMITTE Pierre	Inspecteur	Sans limitation de durée et de montant		
PETAILLAT-PICALAUSA Eugénie	Inspectrice	5 000 €	12 mois	10 000 €
DE POLI Emmanuelle	Contrôleuse	1 000 €	6 mois	5 000 €
DJEBILLI Ahkli	Contrôleur	1 000 €	6 mois	5 000 €
FALCITELLI Marc	Contrôleur	1 000 €	6 mois	5 000 €
MATTEI Sébastien	Contrôleur	1 000 €	6 mois	5 000 €
PROUX Corinne	Contrôleuse	1 000 €	6 mois	5 000 €
VELON TSOA Laurent	Contrôleur	1 000 €	6 mois	5 000 €
ABIDINA Nassabiat	Agente ppale	500 €	6 mois	3 000 €
ANZMAM Nadia	Agente ppale	500 €	6 mois	3 000 €
BELON Corinne	Agente ppale	500 €	6 mois	3 000 €
SEBAGH Olivier	Agente ppale	500 €	6 mois	3 000 €
MORVAN Catherine	Contrôleuse	1 000 €		
VALADE Audrey	Contrôleuse	1 000 €		

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Hauts-de-Seine.

A Clichy le 02/01/2020

Le comptable publique,
Responsable de service des impôts des particuliers de Clichy
par intérim

Noël JESBAC

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>